

4 COMMUNES PARTENAIRES DE L'AGGLOMÉRATION

Pour améliorer La gestion des déchets verts



La commune **Les Mées**, en collaboration avec le SYDEVOM, a mis en place *dans chacune de ses écoles* (école primaire, école maternelle et groupe scolaire de Dabisse) une plateforme de compostage. Celle-ci permet de valoriser les déchets verts préalablement broyés par l'entreprise Margaillan ainsi que les biodéchets produits par la cantine scolaire. La *Maison de retraite* a fait de même dans son établissement. Actuellement accompagnée par l'association GESPER, elle a d'ores et déjà intégré la plateforme dans son plan d'aménagement.



Plateforme de stockage du broyat produit sur la commune

Provence-Alpes Agglomération sensibilise à une meilleure gestion des déchets verts, à travers un partenariat avec les professionnels des espaces verts, les fournisseurs de matériel et les communes engagés à une réduction des déchets verts.

Deux formations ont permis d'aborder plus explicitement les techniques de prévention et de valorisation des déchets verts.

Les communes de Les Mées, Champtercier, Volonne et L'Escaie font partie de ces acteurs exemplaires qui utilisent les résidus végétaux localement au lieu de les évacuer en déchèterie.



La commune de **Champtercier** s'est équipée il y a un an d'un broyeur semi-professionnel. Cet équipement, inauguré dans le cadre d'une journée de démonstration lui permet aujourd'hui de broyer les restes de taille issus de l'entretien de ses espaces verts ainsi que ceux de ses habitants par un service de broyage à domicile. Le broyat obtenu est utilisé localement. Une partie sert à pailler les massifs, l'autre partie est mise à disposition des particuliers pour le compostage domestique et la couverture du sol.



Démonstration du broyeur de Champtercier



La commune de **Volonne** a fait appel 2 années d'affilée à une association locale pour broyer, sur une journée, les déchets verts des particuliers qu'ils ramenaient sous forme de broyat. Deux animateurs conseillaient tout au long de la journée sur les techniques d'utilisation. Aujourd'hui, la commune mène une étude pour inscrire au cœur de son fonctionnement une prestation de broyage à proposer à ses habitants. Elle envisage également d'implanter sur son territoire une plateforme de déchets verts.



Démonstration du broyeur de Compost'ère



La commune de **L'Escaie** est équipée depuis 2015 de composteurs pour valoriser les restes de cuisine produits par la cantine scolaire. Afin d'en assurer le processus et pailler les massifs, elle a décidé, suite à la matinée organisée en octobre 2018 sur le broyage des déchets verts, de louer l'un des broyeurs que propose gratuitement le SYDEVOM aux communes adhérentes. L'opération s'est déroulée en Mai 2019, les habitants étaient invités à venir récupérer le broyat.



Matinée sur le broyage des déchets verts - L'Escaie



Macaron identifiant les structures pilotes